

A compter du 1^{er} janvier 2018 la collecte des déchets ménagers change à Couffouleux !

- Toute la commune passe en collecte de proximité ou en porte à porte.
- Des bacs pour tous les foyers.
- Le jaune devient la couleur du tri (à la place du bleu).
- Des fréquences de collecte adaptées.

1 bac gris

destiné à tous les déchets
non valorisables
Collecté tous les mercredis
(à sortir le mardi soir).

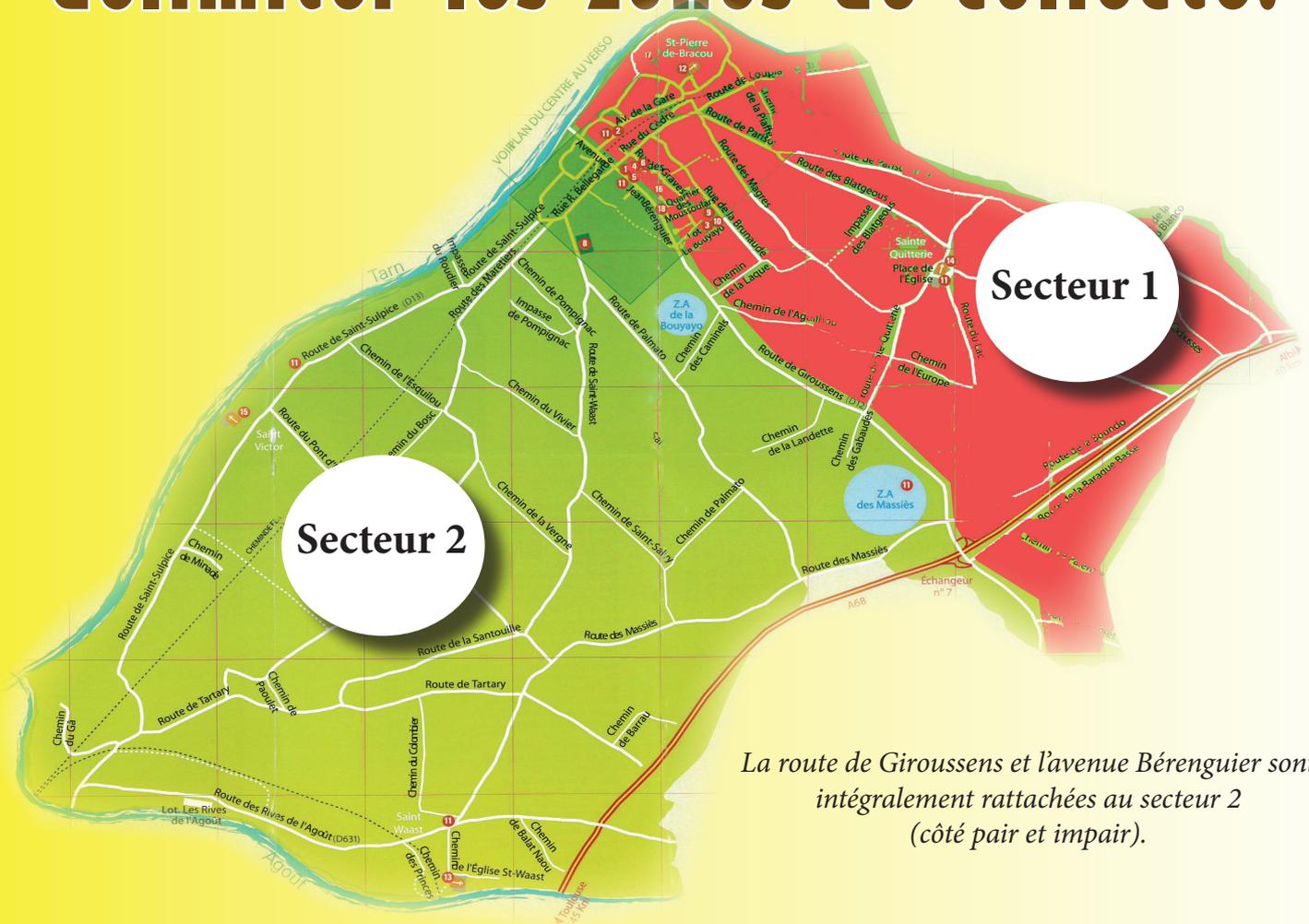
1 bac jaune

destiné à tous les emballages
à recycler
Collecté un vendredi sur deux*
(à sortir le jeudi soir).
* voir plan de zonage au verso



Aucun changement pour la collecte du verre qui doit toujours
être déposé dans les colonnes disposées dans toute la commune.

La route de Giroussens et l'avenue Bérenguier pour délimiter les zones de collecte.



La route de Giroussens et l'avenue Bérenguier sont intégralement rattachées au secteur 2 (côté pair et impair).

Zone 1 : collecte des recyclables avec le bac couvercle jaune les vendredis des semaines impaires du calendrier : 1, 3, 5, 7, ..., 51.

Zone 2 : collecte des recyclables avec le bac couvercle jaune les vendredis des semaines paires du calendrier : 2, 4, 6, 8, ..., 52.

Pour les 2 zones et donc pour l'ensemble de la commune collecte des déchets non valorisables avec le bac gris le mercredi matin (toutes les semaines).

Toute la commune sera désormais collectée en porte à porte ou en proximité (dépot en bout de chemin, d'impasse ou autre selon le cas). Les bacs d'apport volontaire situés en campagne seront supprimés.

Pour la sécurité de tous merci de bien vouloir respecter les consignes de présentation des bacs, à savoir les sortir la veille au soir de la collecte et les rentrer au plus tôt après le passage de nos camions.